RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

B.P. 2 - Z.A. les Iscles
04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 / Fax : 04 92 83 74 36

Mél : contact@ccapv.fr
www.ccapv.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

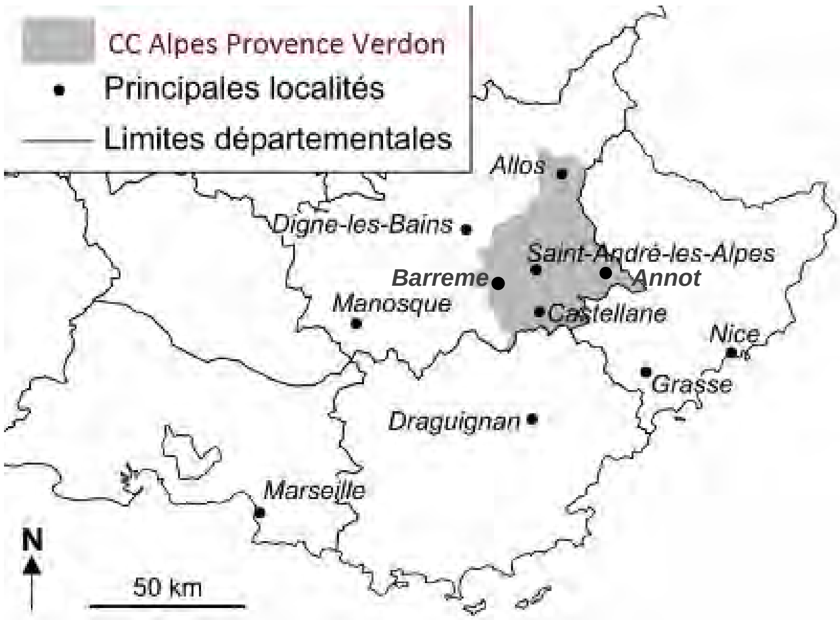

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a été créée en 2017, suite à la mise en application de la Loi NOTre.

Cette intercommunalité regroupe aujourd'hui 41 communes, réparties sur un territoire recouvrant 25% du département des Alpes de Haute Provence.
Environ 11 300 habitants résident de façon permanente sur le territoire de la CCAPV.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON Sources de lumière

ORGANISATION DES SERVICES

En 2019, les services de la CCAPV étaient organisés tels que définis dans l'organigramme ci-dessous, autours de 3 pôles.

I-ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Pôle Administration Générale est composé des principaux services administratifs de la CCAPV. Les missions réalisées par le Pôle Administration Générale sont transversales.

I.I. Les Ressources Humaines.

Le service ressources humaines assure la gestion des personnels de la CCAPV (carrière, paies, recrutements, formation, sécurité au travail…). Trois agents y sont dédiés.

Principaux dossiers 2019 du Service Ressources Humaines :

›Elaboration d'un plan de formation du personnel mutualisé avec les communes volontaires du territoire

›Déploiement d'un logiciel de gestion des horaires de travail du personnel *(règlement du temps de travail harmonisé.)*

›Finalisation du cadre des mises à disposition de personnel et des services communs *« secrétaires de mairie », « écoles » ...*

›Instauration d'une prime annuelle au mérite et du RIFSEEP.

Mouvements des agents:

Au 31 décembre 2019, les effectifs de la CCAPV comportaient **139** agents, dont **111** sur des emplois permanents.

› 40 recrutements *dont remplacements, saisonniers, renforts temporaires...*

› 2 apprentis: *domaines de la petite enfance et des écoles.*

› 8 stagiaires écoles

Statistiques du personnel:

›**68%** de femmes **32%** d'hommes
(52% de femmes dans les intercommunalités à l'échelle nationale)

›**34%** de non-titulaires **66%** de titulaires
(67% de titulaires dans les intercommunalités à l'échelle nationale)

›**13%** d'agents de catégorie A, **16%** de catégorie B, **71%** de catégorie C

›**36%** Filière administrative – dont services communs *(24,96% à l'échelle nationale)*

›**34,6%** Filière technique *(49,31% à l'échelle nationale)*

›**14,4%** Filière animation – dont service commun *(6.16% à l'échelle nationale)*

›**10%** Filière médico-sociale *(9.38% à l'échelle nationale)*

›**4.3%** Filière culturelle *(6.69% à l'échelle nationale)*

›**0.7%** Filière sportive *(1,90% à l'échelle nationale)*

+ 11 agents recrutés sur des emplois permanents.

- 14 agents titulaires ont quitté la CCAPV

72% des agents ont suivi une formation en 2019

425 Arrétés pris

200 Candidatures traitées.

3 réunions du comité téchnique.
3 réunions du CHSCT

I.2. Les Finances & Commande Publique

Le service Finances assure en 2019 la gestion des finances et des budgets, des marchés publics et de la redevance des Ordures ménagères. 7 personnes y sont affectées.

2019 a été marquée par la mise en place de la comptabilité analytique au sein de la CCAPV, qui a mobilisé les agents du service Finances autour du déploiement d'un logiciel spécifique et à la formation des agents de la CCAPV à cette nouvelle comptabilité.

Marchés Publics

Au sein du service Finances, un agent est spécialement affecté à la réalisation et au suivi des marchés publics portés par la CCAPV.
En 2019, 9 Marchés Publics ont été attribués par la CCAPV, pour un total de 13 lots.

La Facturation et le recouvrement de la Redevance d'Elimination des Ordures Ménagères

La Redevance d'Elimination des Ordures Ménagères (REOM) permet de financer dans sa quasi-totalité le service public de prévention, d'élimination et de réduction des déchets.
Après deux années d'un fastidieux travail d'harmonisation des différentes catégories de facturation et des niveaux de redevances des anciennes intercommunalités composant la CCAPV, l'année 2019 a été marquée par la stabilité des niveaux de redevances et la fin de l'harmonisation.
Au sein du service Finances, en 2019, 3 agents sont affectés au suivi de la facturation et au recouvrement de la REOM.

17 227
nombre de redevances établies en 2019

2 913 448, 51 €
produit total des redevances établies **en 2019**

1.3. Les Services Supports

Les Services Supports assurent un appui technique et/ou spécifique à l'ensemble des services de la CCAPV, afin d'accompagner les agents dans le déroulement de leurs missions.

Informatique

Le service informatique assure l'installation, la maintenance et le développement du parc et des outils informatiques pour l'ensemble des services et des bâtiments attachés à la CCAPV : siège social et antennes, Bureaux d'Information Touristiques, Médiathèques et bibliothèques, Ecoles du Service Commun…
En 2019, un agent ETP et un apprenti y sont affectés.

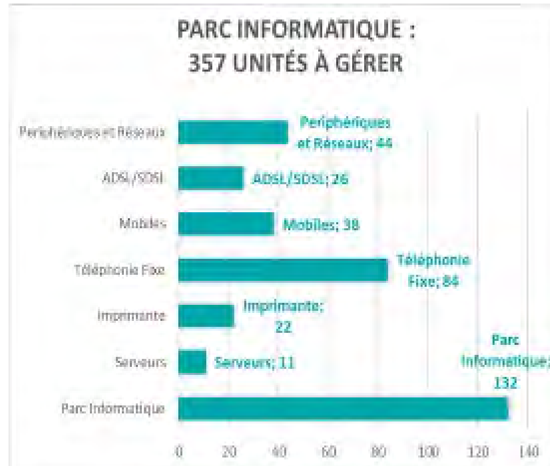

Communication :

Le service communication administre le site internet de la CCAPV, assure l'organisation des évènements protocolaires de l'intercommunalité, réalise les supports de communication de la collectivité et des services, gère les relations avec les médias et rédige les articles intercommunaux à l'attention de ses communes membres.
Courant 2019, l'agent affecté aux missions de communication et jusqu'ici en temps non complet, a évolué vers un emploi représentant 1 ETP.

62 Publications site internet

32 Articles rédigés pour les bulletins municipaux

1 Bulletin d'information intercommunal 8000 ex

5 Formations dispensées

43 Communiqués et dossiers de presse

230 Cartes de voeux envoyées

1.4. Les Secrétariats et Accueils

Le service Administration Générale assure la gestion du secrétariat des assemblées, la gestion administrative générale de la CCAPV (courriers, commandes, etc..) et l'accueil physique et téléphonique des usagers au sein des 5 antennes du territoire. En 2019, neuf agents (dont agents d'accueil des antennes) y sont affectés.

SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

60 conseillers communautaires, **8** réunions du conseil communautaire, **299** délibérations du Conseil

BUREAU

14 Vice-Présidents, **9** réunions du Bureau, **9** délibérations du Bureau

DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT

14 délégations du Président

COMMISSIONS THEMATIQUES

13 commissions thématiques, **2** sous commissions, **28** réunions de commissions

CLECT

3 réunions de la CLECT

PUBLIC ET USAGERS

ACCUEIL DU PUBLIC PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE EN 2019 (hors période ski et rentrée scolaire)

SIEGE SAINT ANDRE LES ALPES	ANTENNE ANNOT	ANTENNE BEAUVEZER	ANTENNE CASTELLANE	ANTENNE ENTREVAUX
1 764 Heures d'ouverture	1 008 Heures d'ouverture	756 Heures d'ouverture	1 764 Heures d'ouverture	1 393 Heures d'ouverture

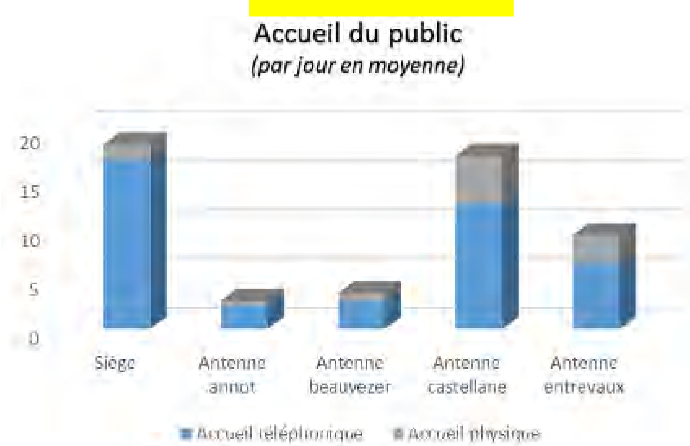

Le Pôle administration générale assure également le traitement et la saisie des dossiers liés à l'opération « Forfait Ski CCAPV-Espace Lumière ». En 2019, 657 dossiers ont été reçus, représentant environ 165 heures de traitement.

2-AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT, SERVICES

1.1 L'Enfance & la Jeunesse

En 2019, le Service Enfance-Jeunesse assure la régie directe des 3 centres de loisirs intercommunaux *(répartis en 4 sites : Annot-Entrevaux, Saint André les Alpes, Allos, La Foux d'Allos),* assure la gestion d'un service commun des écoles pour le compte des communes du Haut Verdon *(services des écoles, services périscolaires et services de restauration scolaire)* et l'entretien de différents locaux *(crèche d'Allos ; Winnie L'Ourson ; Les petites Canailles ; Médiathèques de Colmars &d'Allos ; antenne de Beauvezer (dont les bureaux des associations) ; OT et BIT de Colmars, école de musique du Haut Verdon.)*
En 2019, est affecté au Service Enfance Jeunessse l'équivalent de 16.69 ETP, pour un total de 26312 heures effectuées.

L'extrascolaire :

Le temps extrascolaire correspond aux périodes de vacances et aux week-ends.

3 centres de loisirs en régie directe

145h Moyenne d'heures frequentation/ journée

213 Utilisateurs des services extrascolaires

15 144,75 Nombre d'heures facturées

13 928 nombre d'heures déclarées à la CAF

4 Partenariats réguliers

Service Commun

Le Service commun comprend le service des écoles *(ATSEM ; Ménage des écoles ; budget pédagogique et transport scolaire)* ; le service périscolaire *(accueil matin, midi et soir & le mercredi + ménage ACM Winnie L'Ourson)*
La gestion du service commun passe aussi par la gestion des enveloppes pédagogiques à savoir en 2019, 175 € par élève et par année civile.

4 lignes de bus suivies jusqu'en juin 2019

175 € enveloppe pédagogique enfant/an

237 Dossiers utilisateurs des services periscolaires.

24 215.80 Nombre d'heures facturées

16 729.64 nombre d'heures déclarées à la CAF

2 Systèmes de restauration
1 regie directe
1 prestataire

Budget Extrascolaire	2019
Recettes familles	26 334.20 €
Recettes CAF	7 295.22 €
Recettes MSA	160.92 €

Budget Service commun - Périscolaire	2019
Recettes familles	42 857.43 €
Recettes CAF	8 762.98 €
Recettes MSA	537.50 €

2.2 La Petite Enfance

En 2019, 4 crèches intercommunales fonctionnent en régie directe sur le territoire de la CCAPV. La gestion de ces crèches s'effectue de façon sectorisée en fonction de la répartition géographique de la structure.

Crèches « 1.2.3 Soleil » (St-André-les-Alpes) et « Les Enfants du ROC » (Castellane)

Les deux structures accueillent les enfants de 3 mois à 5 ans révolus du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30. Elles disposent d'un agrément pour 10 enfants +1 place d'urgence chacune.
Le règlement de fonctionnement de ces structures a été modifié en fin d'année, afin de pouvoir bénéficier d'un montant de PSU CAF amélioré.

› 1,2,3, Soleil:
30 enfants ont fréquenté la crèche dont 14 avec un tarif hebdomadaire < à 1€

82,03 % Taux de fréquentation

109,80 % Taux de facturation

› Les Enfants du Roc :
21 enfants ont fréquenté la crèche dont 11 avec un tarif hebdomadaire < à 1 €

76,47 % Taux de fréquentation

107,48 % Taux de facturation

Crèche «Les Bout'en train» (ALLOS)

La structure accueille les enfants de 3 mois jusqu'à 5 ans révolus lorsque le centre de loisirs « Winnie l'Ourson » est fermé. Elle dispose d'un agrément pour 20 enfants + 1 place d'urgence.
La structure est marquée par un fonctionnement et des amplitudes horaires liés à la saisonnalité. Celle-ci impacte les marqueurs de fréquentation, occupation et facturation, ce qui répond difficilement aux exigences de la CAF pour la reversion d'une PSU majorée. Un projet de modification du règlement intérieur est en cours.

40,10 % Taux de fréquentation

110,64 % Taux de facturation

167 Nombre de dossiers d'inscription

35 enfants du territoire profitent du service

132 enfants de touristes profitent du service

Crèche «Les Pitchounets» (LA FOUX D'ALLOS)

La structure accueille les enfants de 15 mois jusqu'à 5 ans révolus. Elle est ouverte aux même périodes que la station de ski de la Foux d'Allos.

29 % Taux de fréquentation

105 % Taux de facturation

306 Nombre de dossiers d'inscription

9 enfants du territoire profitent du service

297 enfants de touristes profitent du service

2.3 Le réseau des Médiathèques et Bibliothèques

Le réseau des médiathèques et bibliothèques de la CCAPV est constitué de :

8 médiathèques (Annot, Allos, Barrême, Castellane, Colmars, Entrevaux, St André et Thorame-Basse)

6 bibliothèques informatisées (Allons, Clumanc, La Palud sur Verdon, Moriez, Peyroules et St Pierre)

4 bibliothèques (Blieux, Braux, Sausses et Senez)

Ce réseau se découpe en 5 secteurs géographiques. 4 agents sont affectés au service Lecture Publique, pour un volume horaire équivalent à 2,85 € ETP. Le service a engagé pour l'année 2019 **29 593, 91 €** euros de dépenses liées à l'animation, les acquisitions, et le matériel de bureau et de papèterie.

- **14** Médiathèques sur 18 sont informatisées
- **1050** Surface en M² De l'ensemble des bâtiments du réseau
- **13 926 € (HT)** Sub. DRAC renouvellement parc informatique
- **64** Nombre de bénévoles sur l'ensemble du réseau
- **108** Heures d'ouverture par semaine
- **+ 3 150** inscrits sur le territoire

Le réseau des médiathèques organise de nombreuses animations, notamment auprès des écoles et collèges du territoire. Le réseau participe et organise également des évènements locaux ou nationaux, grâce à la mise en place de plusieurs partenariats. Parmi eux :

Le Contrat Territoire Lecture (en partenariat avec Art & Culture Fabri de Peiresc)

- **1** Résidence d'artiste accueillie (Lhomé)
- **6** interventions en college, regroupant 115 élèves
- **2** Ateliers d'écriture & **2** concerts organisés
- **380** Participants aux évenement, hors scolaires
- **1** Nuit de la lecture **30** participantss
- **1** bibliothèque humaine mise en place **80** participants

Le Festival Escale

Le festival Escale est mis en place depuis 2016. C'est un des temps forts du réseau des médiathèques. Axé sur la découverte d'un pays *(thème 2019 : Argentine),* il s'articule autour d'animations et d'ateliers.

11 communes ont accueilli des animations en 2019, **19** interventions ont eu lieu, **645** participants.

Les autres actions et partenariat :

- **Projet Numérique des médiathèques** : **3** animations grand public**, 7** interventions en milieu scolaire
- **Actions en faveur de la petite enfance** : **1** intervention/mois dans chaque crèche du territoire, **68** participants à « *contes pour pitchouns* » ; **350** participants à « Je(u) dit on sort », C'est du grand Art pour les Tout-petits…
- **Interventions régulières en milieu scolaire & en maisons de retraite**
- **Partenariat avec la Médiathèque Départementale, avec les Musées du Territoire, les associations locales, les communes…**

2.4 L'Urbanisme

Le Service Urbanisme s'articule autour des missions du Service Commun d'Autorisations du Droit des Sols *(25 communes adhérentes)*, de la planification urbaine *(PLUi, Scot…)*, et des opérations liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie *(OPAH, opération Façades et toitures)*.
En 2019, sous la responsabilité de la cheffe de service, 2 ETP sont alloués à l'instruction du droit des sols, et un ETP aux opérations liées à l'habitat et au cadre de vie.
Le service urbanisme est renforcé en cours d'année 2019 par une assistante administrative.

Service Commun ADS

- **132 550 €** Coût du service ADS en 2019
- **25** Communes membres
- **698** dossiers traités.
- **12%** dossiers traités en plus par rapport à 2018.
- **178** permis de construire, **10** permis d'aménager, **281** C.U.
- **92** Logements créés.

Planification Urbaine & documents d'urbanisme

- **1** carte communale
- **1** PLUi pour **19** communes
- **5** PLU communaux
- **1** Aire de Valoristation de l'architecture et du Patrimoine
- **1** ScOT amorcé

Habitat & cadre de vie

> OPAH : Opérations de revitalisation du Centre Bourg (Castellane) & Opération de développement du territoire (Périmètre large), Lutte contre l'habitat indigne

- **10 455, 51 €** Aides aux travaux allouées par la CCAPV en 2019
- **5** Logements à réhabiliter en 2019 (dans Centre Bourg)
- **17** logements à réhabiliter en 2019 (périmètre Large)

> OPERATION FACADES & TOITURES: 6ème tranche
Amélioration du cadre de vie de la population tout en confortant l'image touristique des cœurs de village du territoire.

- **180 000€** Montants alloués pour le 6ème volet de l'opération
- **50%** Participation Région Paca aux financements alloués.
- **320** logements à réhabiliter en 2019 (périmètre large)

2.5 L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Sports et Equipements de Pleine Nature

Les actions du service se décomposent en deux parties : la gestion des équipements et la mise en place et le suivi de projets. Ces missions sont articulées autour de 2 agents pour l'équivalent de 2 ETP.

1 750 km de sentiers sur le territoire

3 centres de pratiques nordiques

3 espaces VTT et FFC

› Les sentiers de randonnée

1750 km de sentiers de randonnée sur le territoire : **31** communes où des travaux d'entretien ont été réalisés soit **568** km de balisage réalisés, **82** unités de signalétique mises en place, **34** km de travaux de débroussaillage et d'élagage, **127** arbres abattus, **1700** m de terrassement et reprise de profil, **28**m de passerelle simple, **2** passerelles (Maîtrise d'ouvrage CD04) Allos et Allons, **12** journées d'entretien sur le site des Grès d'Annot, repérages et réceptions de travaux…

› Les centres nordiques (3 centres)

Jours d'ouvertures Ratéry : **107** jours - La Colle-Saint-Michel : **24** jours - Val d'Allos : accès libre.

2 consultations lancées *(mutualisation du damage sur les sites de Ratéry et de la Colle-Saint-Michel & gérance du Centre de La Colle Saint Michel à partir de décembre).*

Démarrage du projet de réhabilitation du chalet de Ratéry qui s'est traduit par le recrutement d'un maître d'œuvre*. Projet subventionné par la Région Sud PACA et l'Europe (FEDER).* Participation à une étude de « définition et déploiement d'une stratégie et de nouveaux modèles socio-économiques pour le Nordique en France » portée par l'association Nordique France.

› Les 3 espaces VTT FFC Haut Verdon Val d'Allos – Verdon haute vallée de l'Asse - Mont d'azur

272 km de balisage effectués sur le site VTT FFC « Verdon et Hautes Vallées de l'Asse

1 partenariat avec Wild Track dans le cadre de la Course « Transverdon » : **90** participants.

Une réflexion sur la fusion des deux sites VTT du Haut et Moyen Verdon de la CCAPV a été engagée et validée en toute fin d'année 2019.

›Les espaces trail du Haut Verdon

Les parcours ont été entièrement rebalisés cette année (37 km).

›Les subventions à la Vie Associative

Le service réalise puis étudie les dossiers de subventions reçus à la CCAPV et participe aux commissions d'attribution.

›Le montage et le suivi de projets :

Le service est également en charge du montage et du suivi des projets liés aux équipements touristiques et sportifs. En 2019, plusieurs projets ont été finalisés :

La Liaison Douce De Saint André Les Alpes: Montant de l'opération HT: 183 577 €

Aménagement Des Abords Du Musée De La Minoterie: Montant de l'opération HT: 80 000 €

L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Agriculture

Les missions liées au service sont articulées autour d'un agent, accompagné par deux stagiaires.

Démarrage du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

La Communauté de communes a engagé un PAT pour les années 2019 à 2021.
Dès 2019, plusieurs actions ont été mises en place : stage sur les habitudes de consommation alimentaire des habitants et la gouvernance du PAT, mise en place d'animations sur l'agriculture et l'alimentation dans toutes les écoles primaires et maternelles du territoire, réalisation de campagnes de pesées du gaspillage alimentaire dans les 3 collèges et accompagnement à la réduction de ce gaspillage, deux livraisons « test » avec un transporteur régional pour augmenter la gamme de produits locaux présents dans les menus des collèges…
Le PAT est subventionné par l'ADEME, la Région SUD et le Département Alpes de Haute Provence.

Pays Gourmand

L'année 2019 a été marquée par l'extension du label, qui jusqu'ici ne concernait que les restaurateurs, aux artisans des métiers de bouche.
Pour cette première saison, 6 artisans ont été labellisés.
.

6
Artisans "Métiers de Bouche" labélisés

21
Restaurateurs engagés dans la démarche

10 000
Plaquettes Pays Gourmand imprimées et distribuées

Promotion et valorisation du pastoralisme *avec le soutien des fonds européens Leader et de la région SUD*

- Inauguration de l'exposition « De la plaine à la montagne, suivons les bergers » *réalisée* Organisation de sorties découverte d'exploitations agricoles pour les centres aérés et de séjours thématiques
- Animations lors de diverses manifestations : *journées en alpage, fête de la transhumance, journées européennes du patrimoine*,
- Une visite d'exploitation a également été proposée au personnel de l'office de tourisme intercommunal.
- Accompagnement de l'association Amountagna *réalisation d'une nouvelle boucle du sentier thématique «Amountagna» sur la commune de Villars-Colmars*.

2
Vidéos autour des séjours 1001 nuits alpines

3
Vidéos autour des chiens de protection

6
Sorties découvertes du pastoralisme

AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT, SERVICES

L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Développement économique

Les missions liées au service sont articulées autour d'un agent. Elles se déclinent autour de la création et de la valorisation des Z.A.E., les Projets de développement économique, l'appui et le suivi de projets communaux, le suivi de la démarche « Smart Ruralité », le suivi et l'appui des entreprises du territoire.

›Les Zones d'Activité Economiques (ZAE)
Projet de création d'une ZAE à Villars-Colmars et projet de rénovation partielle de la ZAE à Entrevaux.
›Les Projets de développement économique
Création d'une Maison de Produits de Pays et d'un atelier artisanal à Castellane
Atelier de transformation végétal d'Annot : La Respelido
›Appui et suivi de projets :
Création d'un fournil et d'un point Multiservices à la Mure-Argens;
Bistrot de pays à Senez…
›Smart Ruralité et politiques contractuelles:
•Smart ruralité : démarche expérimentale mise en place par la Région Sud de développement numérique en milieu rural

7 CoPil , comités techniques et réunions

3 Axes retenus: accès au numérique, culture numérique, outils mutualisés

3 Réunions avec SFR concernant le déploiement de la fibre

• Labellisation numérique « Sud labs » des Maisons de Services au Public acceptée par la Région
• Sélection à l'appel à manifestation d'intérêt « Call for Poster »
• Candidature non retenue pour l'opération Smart Villages pilotée par l'ADRETS mais participation au réseau d'acteurs

›Rencontres avec les entreprises du territoire

17 Entreprises rencontrées

1 réunion d'information organisée pour les entreprises

3 Suivis à la création / installation d'entreprises

›Participation à des réunions et évènements partenariaux divers

L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Ingénierie Territoriale

Les missions liées au service sont articulées autour d'un agent. Elles concernent le suivi des politiques contractuelles, l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs plans de financements afin que les projets communaux puissent émerger et l'élaboration du projet de territoire.

Les Politiques Contractuelles

• Le Contrat de Ruralité : Contrat porté par l'Etat destiné à financer des projets communaux et intercommunaux. La CCAPV accompagne les communes dont les projets sont financés dans le cadre du Contrat de Ruralité.

• Le Contrat Régional d'Equilibre Territorial : Contrat porté par la Région Sud PACA et lié à des projets Communaux et Intercommunaux.

• Le Contrat de Solidarité Territorial 2019-2020: Contrat porté par le Département et lié à des projets Communaux et Intercommunaux. Fixé sur un montant de **1 432 893,26 €** ce contrat porte sur les volets « Eau et Assainissement » et « Aménagement Territorial »

10
Projets présentés dans le cadre du CRET

1 517 742 €
De subventions obtenues pour les 10 projets présentés

.

L'Accompagnement des Projets Communaux.

15 projets communaux ont été accompagnés par le service. Ces projets sont répartis sur 13 communes différentes.

Le Projet de Territoire

Document d'orientation stratégique comportant un diagnostic territorial, il a pour objectif l'argumentation des dossiers de demandes de financement, la priorisation des projets, la mise en perspective du développement territorial et la fédération des communes membres.

37
Maires du territoire rencontrés

17
Entreprises rencontrées

3
Associations participantes

2
rencontres en milieu scolaire

1
Questionnaire mis en place auprès des habitants

5
Enjeux majeurs identifiés

L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Forêt

Les missions liées au service sont articulées autour d'un agent et portent sur l'actualisation, la reprise et l'animation de la Charte Forestière de Territoire (CFT) en 2019.
Le renouvellement et la mise en œuvre des actions de la Charte Forestière de Territoire est soutenue par l'Union Européenne à travers les fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) dans le cadre du dispositif « stratégies locales de développement pour la gestion de la forêt ».

1
plan de développement de massif réalisé

1
étude économique de la filière bois d'oeuvre démarréee

2
projets émergents accompagnés

Les objectifs de la Charte sont les suivants :
- **Augmenter** la part de forêt gérée sur le territoire et favoriser la mobilisation des bois
- **Dynamiser** la filière locale du bois d'œuvre et de construction
- **Développer** la filière bois énergie et structurer son approvisionnement.
- **Articuler** les différents usages de la forêt pour une valorisation multifonctionnelle de ces espaces.

Dans le cadre de la CFT, différents partenariats et animations ont également été mis en place.

› Convention de partenariat avec l'association des communes forestières du 04.
Objectifs : organiser le partage d'expériences, de compétences et de réseaux dans le domaine de la filière forêt-bois entre le territoire de la CCAPV et les communes forestières.

› AMI DYNAMIC MOB+ La CCAPV est financée par l'ADEME dans le cadre de l'AMI DYNAMIC MOB+ pour l'opération « Animation pour la mobilisation des bois sur le territoire de la CCAPV ».
Objectifs : mettre en place des actions collaboratives entre les acteurs de la chaîne de mobilisation du bois et créer une dynamique collective pour la mobilisation de bois additionnel pour l'énergie et les autres usages.
En partenariat avec l'ONF, le CNPF et les Communes Forestières, accompagnement de la commune de Val-de-Chalvagne dans son projet d'investissement pour la réhabilitation d'une piste forestière permettant de mobiliser 5 500m3 de pin à échéance 2020 et 1 200 m3 de bois de feu (hêtre) à échéance 2047.
Réalisation d'une étude concluant en la faveur de la construction d'un réseau de chaleur bois-énergie par la commune de Saint André les Alpes qui permettra à la commune de réduire ses émissions de CO_2 et de réaliser des économies annuelles sur ses factures d'énergie.

AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT, SERVICES

L'Économie, le Développement durable et le Tourisme

Développement Touristique

Les missions liées au service sont articulées autour d'un agent. Compétence majeure de la CCAPV, l'année 2019 a été marquée par l'adoption de la stratégie touristique communautaire.
Par ailleurs, elle délègue la mission de promotion touristique à l'Association « Verdon Tourisme »

6
B.I.T.
Intercommunaux
1 O.T
communal

676 358 €
De subventions versées à l'OTi

229 529
Visiteurs accueillis en 2019

› **Destination Verdon** : le Service Développement Touristique participe au réseau de la Destination touristique Verdon réunissant le PNRV ; l'AD 04 ; l'AD83 et les OT du Verdon
Le collectif a conduit sa première opération, à savoir l'élaboration de la stratégie digitale et marketing de la destination.

› **Taxe de Séjour** : **280 000 €** collectés en 2019 (+10% par rapport à 2018). La gestion de la collecte est confiée à l'OTI.

› **Espace Valléen** : **3** opérations déposées en 2019 par le service Développement
• Programme d'animation du label Secrets de Fabriques
• Ingénierie Espace Valléen 2019
•Travaux et équipement de valorisation du Musée de la Minoterie.

› **Stratégie touristique** : adoptée en décembre 2019, elle fixe le cadre d'action de la CCAPV en faveur de la filière touristique pour la période 2019-2025.
70 prestataires touristiques ont participé dans ce cadre, aux premières rencontres territoriales du tourisme le 27 mai 2019.

2.6 Les MSAP

Les missions liées au service sont articulées autour de plusieurs agents, dont les postes sont financés conjointement par le Conseil Départemental et la CCAPV. L'équivalent de 2.7 ETP sont financés par la CCAPV. Les MSAP du territoire sont hébergées dans les CMS du Conseil Départemental.
Les MSAP ont pour mission de maintenir et d'apporter des services au plus près de la population et d'aider le public à accéder aux services en ligne :
l'emploi et la formation ; la création d'activité ; la santé ; des permanences administratives ; le logement ; le droit ; les associations ainsi que l'accès gratuit à internet.

3 MSAP **6** lieux d'accueil

10 400 demandes d'usagers

12 000 € Sommes dédiées au soutien des viso-permanences

<u>Les MSAP ont de nombreux partenariats, qui leurs permettent de fonctionner au quotidien.</u>

› La Sous-préfecture : assure le lien entre MSAP, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et la Caisse des dépôts. Elle a été un relais pour la nouvelle labellisation France Services.

› Le CD04 (Conseil Départemental du 04) et l'Etat : dans le cadre de ce partenariat les agents en renfort d'accueil et les loyers des MSAP/CMS sont pris en charge par le CD04. Une nouvelle organisation est en cours pour un meilleur fonctionnement et une meilleure organisation.

› L'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) qui structure le réseau des MSAP est un soutien et une ressource pour celles-ci.

› La Région SUD-PACA : La formation est une compétence de la Région et à ce titre la CCAPV et l'ADRETS travaillent à la mise en place de formations délocalisées. La labellisation SUD LABS a été accordée en 2019 pour toutes les MSAP du territoire qui sont donc des lieux dédiés à l'innovation et à l'accompagnement aux usages numériques.

› Depuis 2 ans la MSAP de la CCAPV travaille en partenariat sur des actions avec la MSAP/SUD LABS de St Auban dans le 06.

› Depuis 2019, Pôle Emploi n'assure plus de permanences au sein des MSAP/CMS mais souhaite développer des actions/ateliers sur le territoire et participe aux 2 forums de l'emploi organisés sur le territoire.

› La plateforme d'initiatives locales aide les porteurs de projets du département à concrétiser leur projet de création d'entreprise. Depuis 2019 la plateforme a augmenté la fréquence de ses permanences.

›Mais aussi la CAF, la CPAM, la MSA, le CDAD, la Mission Locale, Nos Routes Solidaires, qui se mobilisent et interviennent dans le cadre d'actions portées ou soutenues par les MSAP du territoire.

En 2019, une nouvelle labellisation a été proposée par l'Etat pour remplacer le label MSAP : Les France Services. L'objectif principal pour 2020 est d'obtenir cette nouvelle labellisation pour toutes les MSAP du territoire.

2.7 Le Programme LEADER

Le portage et la mise en oeuvre du programme LEADER 2014-2020 du GAL Grand Verdon sont assurés par la communauté de communes Alpes Provence Verdon, en qualité de chef de file, et en partenariat avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Verdon.
Les missions liées au service sont articulées autour de 2 agents ETP, appuyés par la présence d'une stagiaire d'avril à septembre.

Les appels à projets Leader :

En 2019, 3 vagues de dépôt de dossier ont été réalisées par le GAL Grand Verdon. La thématique « coopération » (fiche action 7) a été « ouverte » pour la 1ère fois en 2019. 9 projets ont été présentés à une demande d'accompagnement du programme Leader Grand Verdon. L'ensemble de ces projets a reçu un avis favorable (dont un sous réserve).

Les comités de programmation :

2019 a été témoin de changements dans la composition du comité de programmation.
Sphère publique : Le Pays A3V ayant été dissout (fin 2018) et le Parc national du Mercantour ayant fait connaitre son impossibilité à être présent à nos COPROG, les places (titulaires et suppléants) qui leurs étaient mises à disposition ont respectivement été attribuées à la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon et au Parc Naturel Régional du Verdon.
Sphère Privée : Plusieurs membres de la sphère privée du comité ont fait connaitre leur volonté de démissionner de leurs places de titulaires ou de suppléants. Un appel à candidature a donc été lancé et 2 nouveaux membres ont intégré, les collèges « tourisme » et « transport, industrie et artisanat » de cette sphère.
3 réunions des Comités de Programmation ont été programmées en 2019.

Les projets programmés :

En en 2019, Le montant de subvention attribuée aux porteur de projet équivaut à un taux de 11,8 %
Si l'on additionne à ce résultat le pourcentage de l'enveloppe précédemment programmée, le GAL a engagé environ 45 % des enveloppes ciblées en 2019.

Autres actions :

- **Impression de prospectus et d'affiches de communication**
- **2 Réunions de sensibilisation à la fin de programmation** *à destination des techniciens de la CCAPV et du PNRV*
- **Réalisation d'une démarche évaluative à mi-parcours**

2.8 Le Patrimoine

Pays d'Art et d'Histoire

L'année 2019 a été dédiée aux recherches et au montage de demandes de financement pour élaborer le dossier de candidature du territoire au **label Pays d'Art et d'Histoire**. En juin 2019, le Comité de Pilotage a été créé et sa composition validée en Conseil Communautaire du 17/06/19.
Un dossier LEADER pour « Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire » a été déposé en avril 2019. Après l'avis favorable du comité d'opportunité, le dossier définitif a été déposé en septembre 2019.
Le dossier est complet et les subventions sont attendues pour le second semestre 2020.
Ce dossier permettra de financer la démarche de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon pour obtenir le label national « Pays d'Art et d'Histoire ». C'est un projet sur 2 ans comportant des frais salariaux à hauteur de 70% du montant des dépenses et 30% pour des frais de communication et d'études.

Actions de valorisation du patrimoine

> **Les Journées Européennes du Patrimoine** des 19-20-21 septembre 2019

1 programme commun aux 41 communes

19 Evènements **11** Partenaires locaux

1 000 Personnes visitant le patrimoine

.
> **Les Rencontres des Patrimoines**, organisées par l'association Petra Castellana à l'automne 2019 sont soutenues financièrement par la CCAPV

Accompagnement des communes pour des projets de valorisation du patrimoine

> **Réalisation d'un document** récapitulant les aides financières mobilisables dans le domaine patrimoine et culture, et diffusé par mail aux communes dans l'année 2019. Deux communes se sont manifestées.

Suivi des projets de création ou réaménagement de musées

Trois études sont en cours sur le territoire intercommunal, financées au titre du LEADER:
> **BARRÊME** : Etude de faisabilité pour la création d'un musée de la géologie – *partenariat avec la Réserve Géologique de Haute Provence et le Géoparc*.
> **CASTELLANE** : Etude de programmation pour la mutualisation de la Maison Nature & Patrimoines et du Bureau d'Information Touristique de Castellane.
> **COLMARS-LES-ALPES** : étude de faisabilité/programmation sur le réaménagement du chemin de ronde et le repositionnement des expositions de la Maison-Musée du Haut Verdon.

>Participation au Comité Scientifique de la Régie Secrets de Fabriques et au travail sur le Projet Scientifique et Culturel de la Minoterie et à celui du réseau Secrets de Fabriques.

2-ENVIRONNEMENT & TRAVAUX

3.1 L'Environnement

SPGRD = Service de Prévention de Gestion et de Réduction des Déchets

En 2019, le Service de Prévention de Gestion et de Réduction des Déchets a pris en charge près de 10 569 tonnes de déchets, répartis comme suit :

4 451 Tonnes d'Ordures Ménagères

467 Tonnes de Tri séléctif

582 Tonnes de verre

54 Tonnes de textiles

5 015 Tonnes de déchets en déchetteries

Acquisitions et Aménagement

Dans le cadre du passage en extension des consignes de tri, et conformément à la décision des élus de passer intégralement en collecte verticale sur l'ensemble des 41 communes de la CCAPV, un vaste programme d'investissement a été engagé en 2019 et s'est achevé début 2020.

235 Points de collecte aménagés 557 000 €

64 Conteneurs semi-enterrés acquis 258 458 €

843 Colonnes semi-aériennes acquises 1 366 926,83 €

Service SPANC

37 contrôles d'installations existantes réalisés dans le cadre de ventes immobilières.
30 instructions de projets d'ANC neufs (12) ou réhabilités (18).
17 contrôles de bonne exécution des travaux neufs (3) ou réhabilités (14).

Service Risques Naturels Majeurs

Créé fin 2018 suite à l'engagement de la CCAPV dans un Programme Opérationnel Interrégional massif des Alpes (POIA), le service Risques Naturels Majeurs a permis d'élaborer, courant 2019, un premier diagnostic de vulnérabilité à l'échelle de ses 41 communes, en vue de produire une « Note Communale du Risque » pour chacune des municipalités.
Les résultats de cette étude ont été présentés aux élus et/ou référents « risques naturels » communaux grâce à six réunions sur le territoire de la CCAPV.

3.2 Le Service Moyens Techniques

Le service est constitué d'agents polyvalents des secteurs environnement et moyens techniques, ils interviennent en maintenance curative, corrective et préventive.
5 agents ETP sont affectés au service.
Les enjeux, (outre patrimoniaux) sont liés au maintien en état de 56 sites répartis dans les bâtiments des 41 communes de la CCAPV et mise en conformité d'un parc d'Etablissement Recevant du Public en bon état de fonctionnement et respectueux des règles sanitaires.

4480 M² Surface totale des bâtiments

180 Suivis de contrôles règlementaires ERP

44 Interventions urgentes en régie

9 Chantiers: embellissement, menuiseries, peinture, revêtements

47 Heures d'entretien végétalisé

1 Cabane enfants construite crèche Allos

› Afin de cadrer avec les nouvelles directives du contrôle de la qualité de l'air des ERP accueillant des enfants de moins de 8 ans, le service a mandaté Veritas pour effectuer sur les 6 accueils petite enfance des prélèvements pour analyse en période de chauffe et hors période.

› Le service Moyens Techniques est également en charge du déneigement, de la réception de travaux, de l'entretien de la STEP du camping du Brec .

149 247 € Budget de fonctionnement du service en 2019

49 235 € Montant des Investissements réalisés en 2019

SINISTRALITÉ ET CONTENTIEUX :

Le Service Moyens Techniques fait valoir les obligations de nos prestataires en cas de sinistralité et désordre sur le patrimoine de la CCAPV. Deux importantes procédures en cours:

› **Requête auprès du tribunal administratif de Marseille à l'encontre de 6 entreprises pour malfaçons sur le groupe scolaire de Thorame-haute.** *(35 heures de constitution de dossier ,45 échanges de mails, 3 confrontations et 4 expertises sur le site).*

› **Procédure d'expertise pour désordre sur la réalisation des sols sportifs du gymnase de Castellane :** *3 expertises, 5 réunions sur site pour confrontation avec les entreprises , bureau d'étude et architecte*

Les liens avec les communes membres :

Photo d'illustration

Dans un souci constant de renforcer les liens entre les communes et l'intercommunalité, la CCAPV a conduit plusieurs actions en 2019.

Dès le second semestre 2019, la CCAPV a mis en place des réunions techniques à l'attention des personnels administratifs des différentes communes membres de la CCAPV.

La première d'entre elle s'est déroulée le 3 décembre 2019, et plus de 20 personnes étaient présentes. Ces réunions se poursuivent en 2020, et sont toujours aussi appréciées des services administratifs des communes.

Au cours de ce second semestre, d'autres réunions ont été organisées en lien avec les communes, en vue d'informer les personnels des communes et de la CCAPV des différents enjeux liés aux extensions des consignes de tri et aux modifications des schémas de collecte.
Plusieurs réunions ont été programmées, et se sont déroulées dans différentes communes du territoire.

Là aussi, les communes se sont fortement mobilisées, et de nombreux élus et agents ont pu participer à ces formations.

2020

2020 est marqué par une réorganisation des services et une nouvelle répartition des missions des agents.